



OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# PORTRAIT SOCIO-SANITAIRE ET ENVIRONNEMENTAL DU DÉPARTEMENT DU VAR

2018



# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>LE TERRITOIRE</b> .....	<b>1</b>
Un département aux reliefs et paysages contrastés .....	1
Une position stratégique au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur .....	2
Le Var : 1 <sup>er</sup> département militaire de France .....	2
Environ 8 millions de touristes chaque année dans le Var .....	2
Une activité agricole tournée vers la viticulture et l'horticulture .....	2
Une économie maritime développée, notamment dans la zone d'emploi de Toulon .....	3
Un accès satisfaisant aux équipements, sauf dans certaines communes du Haut-Var .....	4
Une exposition marquée aux risques inondation et feu de forêt .....	4
Plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires dans l'est varois et dans le Haut-Var .....	5
Près de 60 000 personnes habitent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville .....	5
<b>LA POPULATION VAROISE</b> .....	<b>6</b>
Une population concentrée sur le littoral et le long des axes autoroutiers .....	6
Une croissance démographique soutenue dans le Moyen et Haut-Var .....	6
Une population âgée, surtout sur le littoral et dans certaines communes du Haut-Var .....	6
Plus d'1 personne âgée sur 4 en situation de perte d'autonomie modérée à sévère dans le département .....	7
Une précarité marquée dans les grandes villes du département et dans certaines communes du Haut-Var .....	7
Environ 37 000 familles monoparentales dans le Var .....	7
Des bénéficiaires de la CMUC plus nombreux dans les grandes villes du département et dans le Haut-Var .....	8
Un taux de chômage élevé dans les zones d'emploi de Fréjus-Saint-Raphaël et Draguignan .....	8
<b>L'OFFRE DE SOINS</b> .....	<b>9</b>
Le littoral mieux doté en médecins généralistes que le Moyen et Haut-Var .....	9
1 spécialiste du département sur 2 est en exercice à Toulon, la Seyne-sur-Mer ou Hyères .....	10
Un département globalement bien doté en professionnels paramédicaux .....	10
3 établissements de santé sur 4 sont dans le secteur privé .....	10
1 commune sur 3 à plus de 30 mn d'un service d'urgences dans le Var .....	10
Le département de la région le moins bien doté en structures médico-sociales .....	11
<b>L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION</b> .....	<b>12</b>
Plus de la moitié des décès étaient liés à un cancer ou à une maladie de l'appareil circulatoire .....	12
Le département avec la mortalité prématurée la plus élevée de la région .....	12
Une surmortalité significative par rapport à la région pour différentes causes de décès .....	12
Une prévalence du diabète traité moins élevée que dans la région .....	13
Un recours aux interruptions volontaires de grossesse moins fréquent que dans la région, mais plus élevé qu'en France .....	13
Une consommation de médicaments psychotropes élevée à Toulon et dans sa périphérie .....	13
<b>LES ACTES DE PRÉVENTION</b> .....	<b>14</b>
La réalisation de bilans buccodentaires chez les enfants de 6 ans la moins fréquente de la région .....	14
Une participation au dépistage du cancer du sein à promouvoir à Toulon, la Seyne-sur-Mer et dans certains cantons du Haut-Var .....	14
Une couverture vaccinale variable selon les classes d'âge .....	14
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>15</b>

## LES POINTS ESSENTIELS

- Un département attractif et à la croissance démographique soutenue, surtout dans le Moyen et Haut-Var ;
- Une population âgée sur le littoral et dans le Haut-Var, mais plus jeune dans le Moyen-Var ;
- Une précarité plus marquée dans les grandes villes du département et dans le Haut-Var ;
- Des inégalités sociales marquées dans la commune de Toulon ;
- Des difficultés d'accès aux soins dans certains secteurs du Moyen et du Haut-Var, qui devraient s'accroître du fait du vieillissement des professionnels de santé ;
- Le département de la région le moins bien équipé en structures médico-sociales ;
- Une mortalité prématurée élevée, une surmortalité par rapport à la région pour différentes causes de décès, qui montrent la nécessité de renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé ;
- Des communes qui cumulent les difficultés sociales et de santé : Toulon, la Seyne-sur-Mer et le Luc.

## LE TERRITOIRE

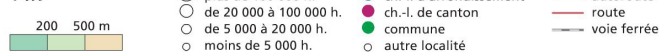
### Un département aux reliefs et paysages contrastés

Avec une surface de 5 973 km<sup>2</sup>, soit 19 % de la superficie régionale, le Var est le 2<sup>e</sup> plus grand département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, derrière les Alpes-de-Haute-Provence. Il est limitrophe des Bouches-du-Rhône à l'ouest, du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence au nord, des Alpes-Maritimes à l'est, et est baigné par la

mer Méditerranée au sud. La forêt varoise, qui s'étend sur 388 000 hectares, représente 64 % de la surface totale du département, ce qui en fait le second département le plus boisé de France, derrière la Corse-du-Sud (1).



### Var



Carte du Var – Crédit Larousse

Le département présente un relief et des paysages contrastés, entre la frange littorale sud très urbanisée et le nord du département plus rural. Sur les 153 communes que compte le département, 95 sont considérées comme urbaines (62,1 %) : ces dernières concentrent 95 % de la population du département (2). L'accélération de la périurbanisation engendre une progression massive des espaces urbanisés et contribue à la fragmentation des espaces naturels et agricoles.

Le territoire départemental peut être divisé en quatre grands ensembles géographiques :

**Toulon et l'ouest toulonnais** : ce territoire comprend la zone littorale du sud-ouest du Var, qui s'étend entre Saint-Cyr, à la frontière des Bouches-du-Rhône et Hyères. Ce territoire abrite les trois plus grandes villes du département (Toulon, la Seyne-sur-Mer et Hyères) et leurs périphéries. L'aire toulonnaise concentre plus de la moitié de la population et des emplois du département.

**Les Maures-Estérel** : ce territoire est localisé à l'est du département, sur la bande littorale entre le golfe de Saint-Tropez et Saint-Raphaël, à la limite des Alpes-Maritimes. Il est entouré par les massifs des Maures et de l'Esterel. Ce territoire, bénéficiant d'une forte attractivité touristique, est soumis à une forte pression foncière.

**Le Moyen-Var** : le Moyen-Var est situé entre Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Draguignan, le long

des axes autoroutiers qui traversent le Var et relient Marseille, Aix-en-Provence, Nice et Toulon. Ce territoire, bien desservi et bénéficiant de nombreux espaces naturels préservés, présente une attractivité résidentielle importante, notamment pour les actifs et les familles avec enfants. Les principales villes de ce territoire sont Draguignan et Brignoles.

**Le Haut-Var** : situé au nord du département, ce territoire s'étend le long des frontières avec le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes. Il comprend les cantons de Barjols, Tavernes, Rians, Salernes et Aups. Ce territoire est majoritairement constitué de plateaux, dont le plus étendu, le Plan de Canjuers, abrite un camp militaire. Dominé par la montagne de Lachens (1 714 mètres), le Haut-Var intègre également le Parc Naturel Régional du Verdon. Rural, faiblement peuplé et présentant une faible desserte routière, ce territoire est le plus à l'écart des équipements et des services du département.

## Une position stratégique au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le département du Var occupe une localisation stratégique, au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la croisée de grands axes d'échanges (terrestres, maritimes ou encore aériens) et à moins d'une heure de route des aires urbaines d'Aix-Marseille et de Nice. Ce territoire est traversé d'est en ouest par le réseau autoroutier (autoroutes A50, A57 et A570). Le réseau de transports en commun Varlib, proposé par le Conseil Départemental du Var, dessert la majorité des communes du département : 63 % de la population du département est située à moins de 500 mètres d'un arrêt de bus. Par ailleurs, le Var profite d'un réseau TER desservant le sud du département et accueille 4 gares TGV (Les Arcs-Draguignan, Toulon, Hyères et Saint-Raphaël) qui assurent la connexion aux gares TGV de Marseille, Nice, mais aussi à Paris et Lyon (3). Cependant, les temps de transport peuvent être longs, et les horaires ne sont pas toujours en adéquation avec ceux des services au public.

La population varoise reste fortement dépendante de la voiture, notamment celle résidant en dehors des grandes agglomérations. En 2013, 85,1 % des ménages possédaient au moins une voiture, contre 81 % dans la région (4). En 2014, plus de 3 actifs sur 4 (77,6 %) se rendaient au travail en voiture, là encore, plus que dans le reste de la région (72,2 %). Le département est touché par de nombreux bouchons, surtout près du littoral, aux heures de pointe et en période estivale.

## Le Var : 1<sup>er</sup> département militaire de France

Le Var compte près de 83 500 entreprises, soit 18,5 % des entreprises de la région. Il constitue le 3<sup>e</sup> département

employeur de la région, avec 354 000 emplois (18,8 % des emplois régionaux).

L'emploi public est fortement représenté dans le département du Var : il représentait en 2014 plus d'1 emploi sur 4 (27,3 %), contre 21,8 % dans la région (5). Dans la zone d'emploi de Toulon, 1 emploi sur 5 relève de la fonction publique d'Etat, contre 1 sur 10 en moyenne dans la région. Le Var constitue ainsi le premier département militaire de France, avec 25 000 emplois rattachés au Ministère de la Défense dont 75 % dans la Marine Nationale (6). La base navale de Toulon, 1<sup>er</sup> port militaire et 1<sup>ère</sup> base navale de défense en Méditerranée, constitue d'ailleurs le premier employeur du Var (7). L'aire toulonnaise compte également près de 1 200 « marins du ciel » de la Base Aéronautique Navale de Hyères, et abrite le 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie, stationné à Hyères.

## Environ 8 millions de touristes chaque année dans le Var

Le Var accueille plus de 8 millions de touristes chaque année, le classant ainsi troisième de la région derrière les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. Le climat méditerranéen, la présence de sites naturels remarquables (la Rade de Toulon, le Golfe de Saint-Tropez, les Iles de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant, les Gorges du Verdon...) et plus de 400 kilomètres de plages constituent des atouts pour ce territoire. Les activités de plein-air (randonnée pédestre et équestre, cyclotourisme, spéléologie, course d'orientation...) sont également bien développées dans le département, en particulier dans l'arrière-pays (8). La fréquentation touristique du Var est caractérisée par une forte saisonnalité : en 2017, les séjours estivaux (juillet-août) ont représenté plus de la moitié (58 %) des séjours réalisés dans l'année (3).

L'activité touristique dans le département génère un afflux important de population pendant la période estivale et est susceptible d'impacter les déplacements et l'accès aux équipements des habitants résidant à l'année, mais aussi l'activité des professionnels de santé de certains territoires.

## Une activité agricole tournée vers la viticulture et l'horticulture

En 2013, 4 830 exploitations agricoles ont été répertoriées dans le département du Var, soit près d'un quart des exploitations de la région (23,6 %) (9). La viticulture et l'horticulture sont les deux principales filières représentées dans le département : le Var constitue le 1<sup>er</sup> département producteur mondial de vin rosé, le 1<sup>er</sup> producteur national de fleurs coupées et le 3<sup>e</sup> pour la culture des oliviers. Le miel, la châtaigne et la figue constituent également des productions locales bien implantées dans le territoire (10).

Selon la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), l'agriculture est un secteur à risque, de par le nombre et la gravité



des accidents du travail qu'il engendre (11). Ce type d'activités expose les travailleurs à une multitude de risques professionnels (risques liés aux gestes répétitifs et aux postures contraignantes de la taille et de la vendange avec tous les troubles musculo-squelettiques associés ; risques de coupures ou blessures liés à l'utilisation de machines et outils coupants ; risques chimiques liés à l'exposition aux pesticides et engrais lors des traitements phytosanitaires et de fertilisation...). Par ailleurs, un excès de risque de décès par suicide a été observé chez les agriculteurs dans plusieurs études françaises et internationales.

Le Var, de par son activité touristique et agricole développées, est susceptible d'accueillir de nombreux travailleurs saisonniers, qui constituent une population à risque sur le plan de la santé. Ils sont soumis à davantage de risques professionnels de par la nature (restauration, hébergement, agriculture, commerce) et l'intensité de leur activité. Ils font plus souvent l'expérience d'accidents du travail, de gravité souvent importante. Les travailleurs saisonniers et notamment les jeunes sont également plus nombreux à avoir des comportements à risque (consommation d'alcool et de substances psychoactives notamment). Ils rencontrent des difficultés d'accès aux soins, de par leur situation sociale précaire et leur méconnaissance de l'offre locale. Enfin, la forte mobilité de l'emploi des saisonniers rend très difficile le suivi de ces salariés et la traçabilité de leur exposition aux risques professionnels (12).

## Une économie maritime développée, notamment dans la zone d'emploi de Toulon

En 2013, dans le Var, près de 40 000 emplois avaient une activité liée à la mer : ils occupaient environ 1 actif sur 10 dans le département (10,6 %), le double de la moyenne régionale (5,9 %). Ces emplois étaient majoritairement tournés vers le transport maritime et le secteur de la construction et de la réparation navale (13). La zone d'emploi

de Toulon, avec 5 200 emplois maritimes, concentre 21 % des emplois et 25 % de la richesse dégagée en région par ce secteur (hors tourisme littoral et Marine Nationale). Avec environ 3 370 000 passagers par an, le port de Toulon représente le 3e port de France en nombre de passagers (trafics ferries, croisières et navettes maritimes inclus) et le premier port de desserte français vers la Corse (14). La commune de Toulon abrite également le Technopôle de la Mer, 1er technopôle scientifique et technologique en Europe dans les domaines de la sécurité et sûreté maritimes et du développement durable, reposant sur les hautes technologies marines et sous-marines. Ce technopôle est le siège du Pôle de compétitivité Mer Méditerranée, pôle à vocation mondiale.



## Un accès satisfaisant aux équipements, sauf dans certaines communes du Haut-Var

Avec un taux de 50,5 équipements pour 1 000 habitants en 2016, un chiffre plus élevé que dans la région (46,9 pour 1 000), le département du Var semble globalement bien doté en équipements et services<sup>(1)</sup> (4). La quasi-totalité de la population varoise (99,5 %) est située à moins de 7 minutes de la plupart des équipements et services de proximité. La spécificité touristique du département permet d'assurer un niveau de couverture élevé en commerces, services aux particuliers et en équipements de loisirs. Cependant, une commune varoise sur 5 (1,8 % de la population départementale) est située à plus de 30 minutes de route des équipements supérieurs les plus proches (supermarchés, lycées, services d'urgences...) : ces communes sont pour la plupart situées dans le nord du département (5).

<sup>1</sup> Les équipements et services, publics ou privés, recensés chaque année dans la Base Permanente des Équipements (BPE) sont regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence conjointe sur le territoire communal. Elles traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population. La gamme de proximité rassemble les services les plus présents sur le territoire comme les écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries. La gamme supérieure regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés. On retrouve dans cette gamme de nombreux équipements de santé ou sociaux. Enfin, à mi-chemin, la gamme intermédiaire rassemble des services comme les collèges, les opticiens ou les supermarchés.

## Une exposition marquée aux risques inondation et feu de forêt

Toutes les communes du département du Var sont exposées aux risques incendie de forêt, séisme et mouvement de terrain et 132 (86,3 % des communes) sont également soumises au risque d'inondation.

Plus de 3 800 km de cours d'eau sillonnent le Var. S'y ajoutent les petits affluents ou autres ruisseaux temporaires (c'est-à-dire secs une grande partie de l'année) qui multiplient par 2 à 3 fois le linéaire des cours d'eau. Le régime des cours d'eau y est méditerranéen, caractérisé par des crues violentes et des étiages<sup>(2)</sup> sévères. Les plaines alluviales et leurs affluents (l'Argens, la Môle, la Giscle, le Gapeau) et les petits cours d'eau côtiers (le Préconil, le Valescure, la Reppe, le Grand Vallat, l'Eygoutier...) sont le siège de crues importantes (15). Sur la période 2006-2015, 392 arrêtés pour catastrophe naturelle liés à des inondations ont été pris dans le Var, soit 36,9 % des arrêtés de la région pour cette cause. Le bassin de l'Argens, territoire du Moyen-Var intégrant notamment les communes de Draguignan et de Brignoles, a été particulièrement touché par les inondations. En 2010, les inondations en lien avec la survenue des crues de l'Argens, du Réal et de la Nartuby ont été à l'origine de 25 décès (4ème bilan humain le plus lourd depuis 1987 en France), 35 700 sinistrés et 1 milliard

<sup>2</sup> Abaissement exceptionnel du débit d'un cours d'eau.



d'euros de dégâts. D'autres inondations sont survenues dans ce secteur en 2011 et 2014, à la suite d'épisodes pluvieux intenses (épisode cévenol) (16).

Avec une surface de près de 400 000 hectares boisés, le département du Var constitue un des départements les plus sensibles au phénomène de feu de forêt de la zone méditerranéenne française. Les zones de contact entre l'urbanisation et les massifs forestiers (interfaces habitat-forêt) sont particulièrement vulnérables aux incendies. Entre 1989 et 2016, 76 294 hectares ont été brûlés dans le département du Var, avec de fortes variations d'une année à l'autre. En moyenne, 261 départs de feu de forêt ont été enregistrés chaque année dans le département, pour 2 724 hectares parcourus par un feu de forêt (17). Cinq incendies majeurs ont été répertoriés dans le département depuis 1989, dont l'incendie qui a eu lieu dans le Massif des Maures pendant l'épisode de canicule de l'été 2003 qui a occasionné la destruction de 14 000 hectares boisés (17).

Les conséquences des catastrophes naturelles sont nombreuses, tant sur le plan physique (lésions, intoxications, noyades, maladies respiratoires...) que sur les plans psychologique et social (déclenchement ou aggravation de troubles psychologiques, augmentation de la consommation de médicaments psychotropes...). Ces troubles peuvent persister plusieurs années après l'événement.

## Plus de la moitié des logements sont des résidences secondaires dans l'est varois et dans le Haut-Var

En 2014, le département du Var comptait près de 470 000 résidences principales, dont 1 sur 2 (50,1 %) était une maison individuelle, un chiffre plus élevé que dans la région (42,5 %), et 1 sur 4 avait une surface supérieure à 100m<sup>2</sup> (Région : 22,2 %). Le Var est le département de la région qui présente la plus faible proportion de logements sociaux (7,4 % des résidences principales en 2014, contre 11,5 % dans la région). Seules quelques communes présentent davantage de logements sociaux que dans la région, à savoir les communes du Lavandou (15,3 %), de Brignoles (15 %), de la Garde et de la Seyne-sur-Mer (14,1 %), de Draguignan (12,9 %) et de Toulon (11,7 %).

En 2014, un quart des logements (25,7 %) étaient des résidences secondaires dans le département, une proportion plus élevée que dans la région (17,5 %). Elles représentaient même plus d'1 logement sur 2 dans certaines communes du littoral, et notamment entre Hyères et Fréjus, ainsi que dans le Verdon.

De par ses nombreux atouts (climat, mer, espaces naturels...) et son attractivité touristique, les logements sont prisés et souvent chers dans le Var, rendant difficile l'accès au logement et à la propriété des résidents à l'année dans ce département, notamment sur le littoral varois.

En 2012, les logements anciens (construits avant 1946) représentaient 18,5 % du parc de logements dans le Var, contre 21,4 % dans la région (4). Cependant, certains territoires du Moyen et du Haut-Var (par exemple, les cantons de Comps-sur-Artuby, Aups, Carcès ou encore Carnoules) présentaient davantage de logements anciens.

La dégradation du bâti ou l'ancienneté des installations (chauffage, installations électriques, plomberie...) peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé des occupants, du fait notamment de l'humidité, de la présence de plomb (peintures ou vieilles canalisations) ou d'appareils de chauffage anciens. De plus, les logements anciens peuvent être inadaptés pour les personnes âgées et favoriser la survenue d'accidents domestiques (18).

## Près de 60 000 personnes habitent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

Le département du Var compte 21 quartiers prioritaires<sup>3</sup>, localisés dans 9 grandes villes du littoral et du Moyen-Var et notamment à Toulon (n=8), Brignoles (n=2), Draguignan (n=2), Fréjus (n=2) Hyères (n=2), ou encore à la Seyne-sur-Mer (n=2) (19).

En 2013, près de 60 000 varois résidaient dans un quartier prioritaire, soit 5,8 % de la population, presque moitié moins que dans la région (10,3 %). Cependant, ils représentaient 1 habitant sur 5 dans les communes de Brignoles (21,9 %) et de la Seyne-sur-Mer (19,2 %) (19). Avec respectivement 67,2 % et 65,4 % de la population disposant de revenus inférieurs au seuil de pauvreté, les quartiers toulonnais de Sainte-Musse et Pontcarral se distinguent par leur grande pauvreté (47 % et 47,6 % dans les quartiers prioritaires du Var et de la région) (20).

De nombreuses études ont montré que les habitants des quartiers de la politique de la ville sont en moins bonne santé que le reste de la population. Ils sont davantage touchés par certaines pathologies, comme la dépression, le surpoids, l'obésité et le diabète. Ils rencontrent de plus des difficultés importantes d'accès aux soins et sont nombreux à retarder ou à renoncer à se soigner (21).

<sup>3</sup> Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. En métropole, ils ont été identifiés selon un critère unique, celui du revenu par habitants.

## LA POPULATION VAROISE

### Une population concentrée sur le littoral et le long des axes autoroutiers

Au 1er janvier 2018, d'après les estimations de l'INSEE, le département du Var comptait 1 071 832 habitants, soit 21,2 % de la population régionale. Le Var est le 3e département de la région en nombre d'habitants, derrière les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes et le 22e le plus peuplé de France.

En 2014, la densité du Var s'élevait à 173,8 habitants par km<sup>2</sup>, un chiffre proche de la moyenne régionale (158,7 habitants par km<sup>2</sup>). Ce chiffre masque cependant une répartition hétérogène de la population : celle-ci se concentre surtout le long du littoral, mais aussi dans le Moyen-Var, aux abords des axes autoroutiers. Les quatre plus grandes villes du département, Toulon (169 517 habitants en 2015), la Seyne-sur-Mer (65 691 habitants), Hyères (57 578 habitants) et Fréjus (53 734 habitants) se trouvent toutes sur le littoral et concentrent près du tiers de la population du département (32,3 %). A l'inverse, le nord du département est très peu peuplé : le Haut-Var compte environ 30 000 habitants, soit 3 % de la population du département, qui se répartissent sur 22 % de la superficie du Var.

### Une croissance démographique soutenue dans le Moyen et Haut-Var

La population du Var a plus que doublé en 50 ans. La croissance s'est d'abord concentrée sur le littoral, puis s'est déplacée à partir des années 1980 le long des autoroutes et des anciennes routes nationales connectant le Var avec les grandes agglomérations toulonnaise, marseillaise et aixoise. Depuis les années 2000, la croissance démographique se concentre sur le Moyen-Var (22).

Entre 2009 et 2014, la population varoise a gagné en moyenne chaque année 6 182 habitants, soit une augmentation moyenne de + 0,6 % chaque année, un peu plus élevée que dans la région (+ 0,4 %). Ce gain d'habitants est uniquement lié à l'arrivée de nouveaux habitants :

en effet, le solde naturel<sup>[4]</sup> est nul dans le département, contrairement à la tendance régionale (+ 0,3 %) ; par contre, le solde migratoire<sup>[5]</sup> est de + 0,6 % et est le plus élevé de la région (+ 0,1 %). Ce chiffre est révélateur d'une forte attractivité résidentielle.

Les territoires qui gagnent le plus d'habitants sont situés dans les Moyen et Haut-Var (+ 2,2 % dans le canton de Vidauban, + 2,1 % dans le canton de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, + 2 % dans celui d'Aups). A l'inverse, les communes du littoral et notamment celles situées à l'ouest du département, sont celles qui perdent le plus d'habitants (- 1 % dans le canton de la Garde, - 0,7 % dans le canton de Six-Fours-les-Plages, - 0,6 % dans celui de Sanary-sur-Mer).

Les nouveaux arrivants dans le Var sont plutôt âgés : alors que les jeunes en âge de faire des études ont tendance à quitter le département pour rejoindre Aix-en-Provence, Marseille ou Nice, les personnes âgées de 50 ans et plus s'y installent davantage, ce qui contribue au vieillissement de la population varoise (5).

### Une population âgée, surtout sur le littoral et dans certaines communes du Haut-Var

En 2014, plus de 3 habitants sur 10 (31,1 %) étaient âgés de 60 ans ou plus dans le Var, le 2e chiffre le plus élevé de la région (27,7 %) derrière les Alpes-de-Haute-Provence (31,3 %). Les personnes âgées de 75 ans ou plus représentaient quant à elles 11,9 % de la population, là encore une proportion plus importante que dans la région (10,7 %).

En 2014, près de 140 000 familles avec enfants de moins de 25 ans résidaient dans le département du Var. A cette date, un peu plus d'1 habitant sur 5 (21,3 %) était âgé de moins de 20 ans dans le département, un chiffre moins élevé que dans la région (22,7 %). Les enfants âgés de moins de 14 ans (15,9 %), tout comme les jeunes âgés de 15 à 29 ans (15,2 %) étaient moins nombreux que dans la région (respectivement 16,9 % et 16,8 %). Cette sous-représentation des enfants et des jeunes est liée d'une part à un faible taux de natalité dans le département (10,7 naissances pour 1 000 habitants dans le Var, contre 12 pour 1 000 dans la région), mais aussi à une offre relativement restreinte de formation post-baccalauréat dans le Var, qui contraint les jeunes diplômés à quitter le département.

La zone côtière du Var et certaines communes du Haut-Var se distinguent par une population particulièrement âgée : les personnes âgées de 75 ans et plus représentaient

<sup>4</sup> Différence entre le nombre de personnes qui sont nées dans le département et le nombre qui y sont décédées.

<sup>5</sup> Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.





respectivement 20,8 %, 16,1 %, 15,1 % et 14,3 % de la population dans les cantons de Saint-Raphaël, d'Ollioules, de Collobrières et d'Aups. A l'inverse, la population du Moyen-Var est plus jeune et familiale : par exemple, environ 1 habitant sur 5 était âgé de moins de 14 ans dans les cantons de Besse-sur-Issole (20,1 %), Barjols (20 %) ou encore Brignoles (19,6 %).

## Plus d'1 personne âgée sur 4 en situation de perte d'autonomie modérée à sévère dans le département

Parmi les personnes âgées de 75 ans ou plus résidant dans le Var, 4 sur 10 (40,1 %) vivaient seules, le chiffre le plus bas de la région (42,3 %). Elles étaient environ 9 000 à Toulon, soit près d'une personne âgée sur deux (49,2 %). Par ailleurs, un peu plus d'1 sur 4 (26,2 %) se trouvait dans une situation de perte d'autonomie modérée à sévère, un chiffre proche de la moyenne régionale (26,8 %) **(23)**.

L'isolement des personnes âgées peut avoir des conséquences sanitaires graves et favorise la perte d'autonomie. Le repérage des problèmes de santé de cette population dite « silencieuse » peut être retardé et entraîner une dégradation importante de l'état de santé physique et psychique.

Dans le Var, comme dans la région et en France, la population vieillit. Dans les prochaines années, ce mouvement va encore s'accroître avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée aux grands-âges des générations nombreuses du baby-boom. En 2028, d'après les projections de l'INSEE, plus de 173 000 personnes seront âgées de 75 ans ou plus dans le Var, soit environ 50 000 de plus qu'en 2014. Elles représenteront alors 15,1 % de la population du département, contre 13,5 % dans la région. Sous l'hypothèse d'un maintien de l'augmentation du nombre de places en institutions dans le département du Var, au moins 13 400 personnes âgées de 75 ans ou plus résideront dans un établissement en 2028 et près de 160 000 résideront à domicile, dont près de 42 000 seront en situation de perte d'autonomie sévère ou modérée **(23)**.

Les personnes dépendantes ont besoin d'un accompagnement régulier, voire quotidien, de la part de professionnels des services à la personne comme de leurs proches (aidants informels). La santé physique et psychique des aidants peut être fortement impactée par cette situation.

## Une précarité marquée dans les grandes villes du département et dans certaines communes du Haut-Var

En 2014, le département du Var présentait un revenu médian par unité de consommation (20 384 euros, contre 20 094 euros dans la région) et un pourcentage de foyers non imposables (56,7 %) similaires à la région. Environ 1 personne sur 6 (15,8 %) disposait de revenus inférieurs au seuil de bas revenus en 2015<sup>[6]</sup>, un chiffre moins élevé que dans la région (17,6 %).

Des inégalités liées aux revenus peuvent être constatées au sein du département. Les situations de précarité sont plus fréquentes dans les grandes villes (Toulon, la Seyne-sur-Mer, Brignoles, le Luc...) et dans certaines communes rurales du Haut-Var (par exemple, Aups, Barjols, Comps-sur-Artuby). A l'inverse, le littoral varois accueille des populations plus favorisées sur le plan social.

Enfin, la commune de Toulon se distingue par des inégalités sociales infra-communales importantes : le rapport de revenus entre les 10 % des ménages les plus pauvres et les 10 % les plus aisés variait de 1 à 10,2, contre 5,8 dans le Var et 6,8 dans la région en 2014.

## Environ 37 000 familles monoparentales dans le Var

En 2014, le Var comptait près de 37 000 familles monoparentales, représentant plus d'1 famille avec enfants de moins de 25 ans, sur 4 (26,4 %). Ce chiffre, bien qu'inférieur à la moyenne régionale (27,5 %), reste supérieure à la moyenne de France métropolitaine (23,3 %). Par ailleurs, des valeurs supérieures à 30 % ont été relevées dans certaines communes du littoral (40,2 % à Saint-Tropez, 32,4 % au Lavandou, 32 % à Toulon, 31 % à Hyères, 30,6 % à Sanary-sur-Mer), ou encore dans les cantons de Salernes (30,7 %) et Cotignac (30,1 %).

Les familles monoparentales, majoritairement féminines, constituent un groupe de population vulnérable. Elles présentent un risque accru de pauvreté, d'isolement social et sont davantage confrontées à des conditions de logement défavorables (24).

## Des bénéficiaires de la CMUC plus nombreux dans les grandes villes du département et dans le Haut-Var

En 2017, près de 64 000 assurés du régime général âgés de moins de 65 ans étaient bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) dans le Var, soit 10,2 % des assurés, contre 11,1 % dans la région. Les bénéficiaires de la CMUC étaient plus nombreux dans certaines grandes villes du département (19,6 % à Toulon, 15,9 % à la Seyne-sur-Mer, 15,6 % à Brignoles et à Draguignan) ainsi que dans certaines zones du Moyen et du Haut-Var (13,5 % dans le canton de Draguignan et 11,6 % dans celui d'Aups).

Les bénéficiaires de la CMUC sont globalement en moins bonne santé que le reste de la population. Ils sont davantage touchés par les maladies chroniques (maladies cardiovasculaires, obésité, diabète...) et sont plus nombreux que les autres à déclarer être limités dans les activités de la vie quotidienne. Enfin, ils ont davantage recours à la médecine générale que les autres assurés (25).

## Un taux de chômage élevé dans les zones d'emploi de Fréjus-Saint-Raphaël et Draguignan

Au quatrième trimestre 2017, le taux de chômage atteignait 10 % dans le Var, un chiffre un peu en deçà de la moyenne régionale (10,4 %). Les zones d'emploi de Fréjus-Saint-Raphaël (11,7 %) et de Draguignan (11,4 %) présentaient des chiffres moins favorables que dans le reste du département. A l'inverse, la zone d'emploi de Toulon était moins touchée (9,5 %).

La situation est par contre moins favorable chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En 2014, un tiers (33,2 %) d'entre eux étaient au chômage dans le département, un chiffre plus élevé que dans la région (31,9 %). Ils étaient plus de 4 sur 10 dans certains cantons du Haut-Var (44,1 % dans le canton de Tavernes, 40,9 % dans celui d'Aups).

Au-delà de la précarité financière qu'il engendre, le chômage a de nombreuses conséquences sur la santé : il favorise notamment l'apparition ou l'aggravation de certains problèmes de santé (maladies cardiovasculaires, cancers, dépression...). Il a de plus un impact social majeur puisqu'il accroît le risque de séparation et d'isolement social et influence l'avenir scolaire des enfants (26).

### INDICATEURS CLES SUR LA POPULATION DU VAR

	Var	Région
Enfants et jeunes de moins de 20 ans	21,3 %	22,7 %
Personnes âgées de 60 ans et plus	31,1 %	27,7 %
Personnes âgées de 75 ans et plus	11,9 %	10,7 %
Dont vivant seules dans leur résidence principale	40,1 %	42,3 %
En perte d'autonomie modérée ou sévère (résidant à domicile)	26,2 %	26,8 %
Se sentant limitées dans les activités quotidiennes	52 %	53 %
Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans	26,4 %	27,5 %
Population habitant dans un quartier prioritaire en 2013	5,8 %	10,3 %



# L'OFFRE DE SOINS

## Le littoral mieux doté en médecins généralistes que le Moyen et Haut-Var

En 2017, 1 074 médecins généralistes libéraux étaient en exercice dans le Var, soit une densité de 103,4 médecins pour 100 000 habitants, la deuxième la plus faible de la région (108,8 pour 100 000 habitants) derrière le Vaucluse (92 pour 100 000).

A cette date, parmi les médecins généralistes installés dans le département, 6 sur 10 (60,4 %) étaient âgés de 55 ans ou plus, une proportion un peu plus élevée que dans la région (58 %). Dans certains cantons du Moyen et du Haut-Var (Callas, Draguignan, Salernes, Cotignac, Comps-sur-Artuby, Tavernes), le vieillissement des médecins généralistes est très marqué, avec au moins 3 médecins sur 4 âgés d'au moins 55 ans.

Les médecins généralistes sont inégalement répartis au sein du département du Var. Ainsi, en 2017, environ la moitié des médecins en exercice étaient concentrés sur le littoral varois, entre Saint-Cyr-sur-Mer et Hyères. A l'inverse, 43 communes du département, soit plus d'1 commune sur 4 (28,1 %), ne comptaient aucun médecin généraliste et 25, soit environ 1 sur 6 (16,3 %) n'en comptaient qu'un seul. Ces communes étaient pour la plupart localisées dans le Moyen et dans le Haut-Var.

En 2016, dans le Var, 22 communes (14,4 % des communes du département) étaient situées à plus de 10 minutes du médecin généraliste libéral le plus proche, contre près d'1 sur 4 dans la région (24,6 %) (27). La plupart d'entre elles sont situées dans le Haut-Var, dans les zones frontalières des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

Entre 2012 et 2017, le département du Var a perdu 82 médecins généralistes, soit 7,1 % de l'effectif total, une tendance identique à celle observée dans la région (- 8,7 %). Les villes de la bande littorale sont particulièrement touchées : en 5 ans, Toulon a perdu 29 médecins, soit 14 % de son effectif, Hyères en a perdu 13 (- 15 %), Six-Fours-les-Plages en a perdu 10 (- 27 %) et Saint-Raphaël en a perdu 7 (- 15 %). A l'inverse, les communes de la Seyne-sur-Mer (+ 3) et de Draguignan (+ 1) ont gagné des médecins, de même que les cantons de Garéoult et de Roquebrune-sur-Argens (+ 2) et ceux d'Aups et de la Valette-du-Var (+ 1).



En 2018, l'Agence Régionale de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur a défini des zones d'intervention prioritaire<sup>[7]</sup> liées à une offre de soins insuffisante ou des difficultés d'accès aux soins pour la profession de médecin dans le Var : il s'agit des territoires de vie-santé d'Aups, des Arcs, de Castellane (ex Draguignan), de Pierrefeu-du-Var et de la commune de Tanneron appartenant au territoire-vie de Pégomas. Par ailleurs, une grande partie du Var est classée en zone d'intervention complémentaire (28).

<sup>7</sup> Les zones déficitaires, arrêtées par les ARS, servent de base pour l'octroi des aides de l'Assurance Maladie définies dans le cadre de la convention médicale et de certaines aides fiscales. Elles sont déterminées à partir d'un indicateur dénommé Accessibilité Potentielle Localisée (APL) à un médecin. Cet indicateur est calculé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) en considérant notamment 1) l'activité de chaque praticien, mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien, 2) le temps d'accès au praticien selon une fonction décroissante entre 0 et 20 minutes et 3) la consommation de soins par classe d'âge pour tenir compte des besoins différenciés en offre de soins.

## 1 spécialiste du département sur 2 est en exercice à Toulon, la Seyne-sur-Mer ou Hyères

En 2017, 1 081 médecins spécialistes libéraux étaient en exercice dans le département du Var, soit une densité de 104,1 médecins spécialistes pour 100 000 habitants, moins élevée que dans la région (125,4 spécialistes pour 100 000 habitants). Il faut cependant noter que le Var est le troisième département de la région le mieux doté derrière les Alpes-Maritimes (148,1 pour 100 000) et les Bouches-du-Rhône (139,2 pour 100 000). Parmi ces spécialistes, un peu plus de la moitié (56,5 %) était âgée de 55 ans ou plus en 2017, un chiffre équivalent à la moyenne régionale (56,2 %).

On observe une inégale répartition des spécialistes libéraux au sein du département. Ainsi, 514 spécialistes, soit près de la moitié de l'effectif total du département (48 %) sont en exercice dans les 3 plus grandes villes du département (319 à Toulon, 106 à Hyères et 89 à la Seyne-sur-Mer). Alors que le littoral varois concentre l'essentiel de l'offre spécialisée du département, plusieurs cantons du Moyen et du Haut-Var (cantons de Aups, Barjols, Callas, Cotignac, Rians, Salernes et Tavernes) n'en comptent aucun.

En 2016, il fallait respectivement 16, 19, 21 et 22 minutes en moyenne aux Varois pour accéder à un ophtalmologue, à un gynécologue, à un psychiatre et à un pédiatre libéral, contre respectivement 22, 26, 29 et 35 minutes dans la région. Cependant, 20 communes, soit 13,1 % des communes du Var, était situées à plus de 30 minutes des médecins spécialistes de premier recours<sup>8</sup> : elles étaient pour la plupart situées dans le Haut-Var (27).

## Un département globalement bien doté en professionnels paramédicaux

Globalement, le département du Var est bien doté en professionnels paramédicaux : ce département présente des densités de professionnels paramédicaux équivalentes ou supérieures à la moyenne régionale. Ainsi, en 2017, 2 793 infirmiers libéraux (269 infirmiers pour 100 000 habitants contre 249,6 pour 100 000 dans la région), 1 523 masseurs-kinésithérapeutes (146,7 pour 100 000 habitants contre 146,1 pour 100 000 dans la région), 235 pédicures-podologues (22,6 pour 100 000 habitants contre 20,9 pour 100 000 dans la région) et 100 sages-femmes (48,7 pour 100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, 43,6 pour 100 000 dans la région) étaient en exercice dans le département.

Toutefois, le département comptait un peu moins de chirurgiens-dentistes libéraux (n=719, soit 69,3 pour 100 000 habitants contre 74,5 pour 100 000 dans la région) et d'orthophonistes libéraux (n=309, soit 29,8 pour 100 000 habitants contre 38,1 pour 100 000 dans la région) que le reste de la région.

Comme pour les médecins, les professionnels paramédicaux sont inégalement répartis au sein du département : là encore, le littoral varois est globalement mieux doté que les Moyen et Haut-Var. L'Espace de Santé de Proximité de Figanières se distingue par une offre d'infirmiers libéraux (79,1 infirmiers pour 100 000 habitants) particulièrement réduite, et ceux de Carcès et d'Aups par leur offre de masseurs-kinésithérapeutes bien en dessous des moyennes départementales (respectivement 61,7 et 74,6 pour 100 000).

## 3 établissements de santé sur 4 sont dans le secteur privé

Au 31 décembre 2015, le département du Var comptait 68 établissements sanitaires, soit 18,2 % de l'offre sanitaire régionale. Parmi ces établissements, 3 sur 4 (75,6 %) étaient dans le secteur privé. L'offre sanitaire publique intégrait 2 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), 12 Centres Hospitaliers (dont 1 ex-Hôpital Local), 1 Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie (CHS) et 1 Hôpital d'Instruction des Armées (HIA). L'offre privée comptait notamment 19 établissements de Soins de Suite et de Réadaptation, 11 établissements de soins de courte durée, 13 centres de dialyse et 5 centres de lutte contre les maladies mentales (29). La majorité des établissements, publics comme privés, sont situés sur la bande littorale et dans les grandes villes du département.

En 2015, les taux d'équipement en médecine chirurgie obstétrique (33 places pour 10 000 habitants âgés de 18 ans et plus), en psychiatrie générale (12,9 places pour 10 000 habitants âgés de 18 ans et plus) et en psychiatrie infanto-juvénile (6,7 places pour 10 000 habitants âgés de moins de 18 ans,) étaient moins élevés dans le Var que dans la région (respectivement 42, 16,2 et 8,1 places pour 10 000 habitants). Seuls les taux d'équipement en Soins de Suite et de Réadaptation (27,4 places pour 10 000 habitants) et en Soins de Longue Durée (34,7 places pour 10 000 habitants âgés de 75 ans et plus) y étaient supérieurs à ceux de la région (respectivement 25 et 33,1 places pour 10 000).

## 1 commune sur 3 à plus de 30 mn d'un service d'urgences dans le Var

Le département du Var compte 10 services d'urgences autorisés, dont 1 service d'urgences pédiatriques. Ces services sont localisés dans les principales communes du département, sur le littoral (3 à Toulon, 1 dans les villes de Fréjus, Gassin, Hyères, la Seyne-sur-Mer et Ollioules) et dans le Moyen-Var (1 dans les villes de Brignoles et Draguignan) (30).

En 2016, 51 communes, soit 1 commune varoise sur 3 (33,3 %), étaient situées à plus de 30 mn d'un service d'urgences (27). Ces communes étaient pour la plupart localisées dans le Haut-Var. Sur le littoral, seule la commune du Lavandou était concernée.

<sup>8</sup> Inclut les ophtalmologues, les gynécologues, les pédiatres et les psychiatres en secteur libéral.

Avec respectivement 49 565 et 47 552 passages comptabilisés en 2016, les services d'urgences des Centres Hospitaliers de Toulon-La Seyne et de Fréjus-Saint-Raphaël ont été les plus fréquentés dans le département et les 6e et 7e plus fréquentés de la région (30).

En 2016, le taux de passage aux urgences dans le Var, c'est-à-dire le nombre de passages aux urgences rapporté au nombre d'habitants du territoire, était de 31,8 %, le chiffre le plus faible de la région (36 %) (30). Ce chiffre peut s'expliquer en partie par l'existence de nombreuses structures assurant des consultations en dehors des horaires d'ouverture des cabinets de ville, comme SOS médecins ou encore les 8 maisons médicales de garde implantées dans le département, sur le littoral (Fréjus, Gassin, Hyères et la Seyne-sur-Mer) et dans les principales communes du Moyen-Var (Saint Maximin, Brignoles, Le Luc et Draguignan).

### Le département de la région le moins bien doté en structures médico-sociales

En 2016, le département du Var disposait d'environ 14 000 places en structures d'hébergement et d'accueil pour personnes âgées (environ 10 300 places en maisons de retraite, 2 000 places en service de soins infirmiers à domicile et 1 700 places en logements foyers), soit des taux d'équipement plus faibles que dans la région (85,4 places en maisons de retraite pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, contre 90,4 dans la région ; 16,9 places en services de soins infirmiers à domicile, contre 19,1 dans la région), sauf pour les logements foyers (13,9 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus, contre 12,4 dans la région).

Par ailleurs, en 2017, le département comptait environ 1 950 places en structures de prise en charge pour enfants et adolescents handicapés (8,7 places pour 1 000 habitants âgés de moins de 20 ans), soit la densité la plus faible de la région (9,7 places pour 1 000 habitants âgés de moins de 20 ans). Enfin, en 2017, environ 1 800 places en structures d'hébergement pour adultes handicapés ont été recensées dans le département du Var, soit une densité proche de la moyenne régionale (3,6 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, contre 3,7 pour 1000 dans la région) (31).

### 8 STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ OUVERTES OU EN PROJET DANS LE VAR

En 2017, 8 structures d'exercice coordonné (maisons ou pôles de santé, labellisés Maisons de Santé Pluri-professionnelles et/ou Maisons Régionales de la Santé) étaient ouvertes (Carcès, Comps-sur-Artuby, Plan-de-la-Tour et Tourves) ou en projet (Aups, Camps-la-Source, La Celle-Tourves et Ollioules) dans le Var. Parmi ces structures, 1 était située dans une zone d'intervention prioritaire de l'ARS (Aups) et la plupart des autres dans une zone d'action complémentaire (28).

Le mode d'exercice en structure d'exercice coordonné, de plus en plus prisé des professionnels, et tout particulièrement des jeunes médecins, constitue un des dispositifs favorisant le maintien ou le développement d'une offre de soins dans les territoires en voie de désertification médicale et/ou auprès des populations les plus vulnérables. La première évaluation des maisons de santé par l'IRDES en 2014 a montré que ces regroupements stabilisaient la démographie des professionnels, et amélioraient la qualité des soins à moindre coût (32).



# L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

## Plus de la moitié des décès étaient liés à un cancer ou à une maladie de l'appareil circulatoire

En 2016, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Var était identique à celle des habitants de la région : elle s'élevait à 79,7 ans pour les hommes et 85,5 ans pour les femmes (33).

Entre 2009 et 2013, 10 648 décès ont été enregistrés en moyenne chaque année dans le département, soit une surmortalité de + 1,7 % par rapport à la région, mais une sous-mortalité de - 2,5 % par rapport à la France.

Les principales causes de décès dans le Var étaient sur cette période les cancers (27,4 %), les maladies de l'appareil circulatoire (24,1 %) et les maladies de l'appareil respiratoire (6,9 %). A noter que dans la région, les traumatismes et non pas les maladies de l'appareil respiratoires constituent la 3e cause de mortalité.

## Le département avec la mortalité prématurée la plus élevée de la région

La mortalité prématurée, survenue avant l'âge de 65 ans, est un puissant marqueur d'inégalités sociales de santé. Un tiers des décès prématurés serait évitable par une réduction des comportements à risque (tabagisme, consommation d'alcool, conduites dangereuses). Dans le Var, comme dans la région, le niveau de mortalité prématurée continue d'être élevé, malgré une diminution de plus de 30 % en 25 ans.

Sur la période 2009-2013, 1 717 décès prématurés ont été recensés en moyenne chaque année dans le département. Le Var est le seul département à présenter une mortalité prématurée significativement plus élevée (+ 3,3 %) que dans la région. Ce constat doit cependant être nuancé car le Var, comme tous les départements de la région, présente une mortalité prématurée significativement moins élevée qu'en France métropolitaine (- 2,2 %).

Des disparités territoriales de mortalité prématurée importantes peuvent être observées au sein du département. Plusieurs grandes villes du département comme Brignoles (+ 28,7 %), Toulon (+ 22 %) et Draguignan (+ 16,1 %)

se distinguent par une mortalité prématurée très élevée, de même que certains cantons du Golfe de Saint-Tropez (respectivement + 14,3 %, + 16,2 %, + 16,9 %, + 20,4 % dans les cantons du Muy, de Saint-Tropez, de Grimaud et de Collobrières) et du Moyen-Var (respectivement + 22,7 %, + 26,1 %, + 34,9 % pour les cantons de Callas, de Cotignac et de Salernes). À l'inverse, les périphéries de Toulon et de Hyères se distinguent par une mortalité prématurée bien plus faible que dans la région (- 31 % dans le canton de Solliès-Pont et - 20,1 % dans celui de la Roquebrussanne).

## Une surmortalité significative par rapport à la région pour différentes causes de décès

Sur la période 2009-2013, une surmortalité a été relevée dans le Var par rapport à la région, et ce pour différentes causes de décès : les pathologies liées à une consommation excessive d'alcool (+ 11,3 %), les traumatismes (+ 6,4 %), dont les suicides (+ 26,7 %), les maladies de l'appareil respiratoire (+ 4 %) et les cancers (+ 3,7 %). A noter également une surmortalité par cancers du poumon dans le département (+ 8,6 %), notamment chez les femmes (+ 14,3 %). En revanche, une sous-mortalité par rapport à la région a été observée dans le département pour les maladies de l'appareil circulatoire (- 2,5 %) et les cancers du sein (- 8,1 %).

Certaines communes du Var présentent des données de mortalité moins favorables que le reste du département : il s'agit notamment des communes de Toulon (surmortalité prématurée et pour les maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif, les maladies infectieuses, les pathologies liées à une consommation excessive d'alcool, les cancers et les suicides), du Luc (surmortalité prématurée, pour les maladies de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire, les maladies du système nerveux, les maladies endocriniennes, les traumatismes et les cancers) et de la Seyne-sur-Mer (surmortalité pour les maladies de l'appareil respiratoire, les maladies liées à une consommation excessive d'alcool et les cancers).

A l'inverse, certains territoires présentaient des données de mortalité beaucoup plus favorables, comme le canton d'Hyères (sous-mortalité prématurée, pour les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies endocriniennes et le cancer du sein) ou ceux de Fréjus et de Saint-Raphaël (sous-mortalité pour les maladies de l'appareil circulatoire, les maladies de l'appareil respiratoire pour les deux cantons).

Ces constats mettent en évidence l'importance de renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé dans le département, en particulier sur les thématiques de la consommation d'alcool et de tabac et du suicide, et dans les territoires présentant les données de mortalité les moins favorables (Toulon, le Luc et la Seyne-sur-Mer).

## Une prévalence du diabète traité moins élevée que dans la région

En 2016, on estimait à près de 39 600 le nombre d'assurés du régime général âgés de 20 ans ou plus traités pour un diabète dans le Var, soit une prévalence standardisée de 5,3 % (6,8 % chez les hommes et 4,2 % chez les femmes), un chiffre moins élevé que dans la région (5,8 %), chez les hommes (7 %) comme chez les femmes (4,7 %). Cependant, les communes de la Seyne-sur-Mer (6,8 %) Brignoles (6,5 %) et Toulon (6,3 %) se distinguaient par des prévalences standardisées de diabète plus élevées que dans la région, de même que le canton de Rians (6,3 %). A l'inverse, des prévalences moins élevées étaient relevées dans certains cantons du Golfe de Saint-Tropez (4,3 % dans le canton de Grimaud et 4,6 % dans le canton de Saint-Tropez), de l'est varois (4,3 % dans le canton de Saint-Raphaël), du Moyen-Var (4,1 % dans les cantons de Callas et de Cotignac, 4,4 % dans celui de Fayence) ou du Haut-Var (4,4 % dans le canton de Comps-sur-Artuby et 4,6 % dans celui d'Aups).

Les complications du diabète sont fréquentes et graves (infarctus du myocarde, cécité et autres complications ophtalmologiques, insuffisance rénale chronique terminale, amputation d'un membre inférieur, mal perforant plantaire). Toutefois, elles peuvent être retardées voire évitées grâce à un contrôle strict de la maladie.

## Un recours aux interruptions volontaires de grossesse moins fréquent que dans la région, mais plus élevé qu'en France

En 2013, 4 196 interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été recensées dans le département du Var, soit un taux de 20,3 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, le 2e le plus faible de la région (21,6 pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) derrière les Alpes-de-Haute-Provence (16 IVG pour 1 000 femmes). A noter que ce taux est cependant plus élevé que celui relevé en France (15,2 IVG pour 1 000). Après avoir baissé entre 2011 et 2012, le nombre d'IVG est de nouveau en augmentation dans le département entre 2012 et 2013 (+ 13,8 %), une augmentation presque deux fois plus élevée que dans la région (+ 7,4 %).

## Une consommation de médicaments psychotropes élevée à Toulon et dans sa périphérie

En 2016, environ 1 assuré du régime général sur 5 (19,1 %) a eu au moins un remboursement de médicaments psychotropes (antidépresseurs, anxiolytiques-hypnotiques ou neuroleptiques) dans le département du Var, le 2e chiffre le plus élevé de la région (18,5 %) derrière les Bouches-du-Rhône (19,4 %). Des chiffres très élevés ont notamment été observés à Toulon et dans ses environs (respectivement 22 %, 21,5 %, 20,8 % dans les cantons de la Garde, Toulon et la Seyne-sur-Mer). A l'inverse, les données de remboursement suggéraient une consommation beaucoup moins importante dans le Haut-Var (12,6 % dans le canton de Comps-sur-Artuby, 16,9 % dans le canton de Tavernes, 17,1 % dans le canton de Salernes et 17,4 % dans celui d'Aups) et dans le Moyen-Var, à la frontière des Alpes-Maritimes (15,8 % dans le canton de Fayence).

### UN DISPOSITIF D'OBSERVATION DE LA SANTÉ ET DE SES DÉTERMINANTS EN RÉGION : LE SYSTÈME D'INFORMATION RÉGIONAL EN SANTÉ (SIRSÉPACA)

La connaissance des états de santé de la population régionale est un enjeu important pour élaborer une politique de santé publique. Le territoire peut être un lieu de concentration et d'expression des inégalités sociales face à la santé. Il peut jouer un effet propre sur la santé des habitants par le biais de son aménagement (logement, transports, éducation...), de facteurs environnementaux (pollution de l'air, des sols bruit...) et des équipements et ressources disponibles (offre de soins, équipements sportifs et culturels...).

L'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2006 SIRSÉPACA ([www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)). Cet outil, en accès libre sur internet, permet aux acteurs régionaux d'accéder à des indicateurs sur l'état de santé de la population, sur ses déterminants démographiques, sociaux et environnementaux à l'échelle de différents territoires de la région.



Pour en savoir plus

consulter le site [www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)

## LES ACTES DE PRÉVENTION

### La réalisation de bilans buccodentaires chez les enfants de 6 ans la moins fréquente de la région

En 2015, 41,8 % des enfants âgés de 6 ans habitant le département du Var ont bénéficié d'un bilan de santé buccodentaire ou d'une consultation chez un dentiste libéral, le chiffre le plus faible de la région (47 %). Chez les bénéficiaires de la CMUC, la réalisation des bilans buccodentaires s'élevait à 38,3 %, un chiffre similaire à celui relevé dans la région (38,2 %). La proportion d'enfants ayant bénéficié d'un bilan de prévention buccodentaire a diminué entre 2014 et 2015 dans le Var (- 9,7 %), contrairement à la tendance régionale (+ 4,2 %). La zone frontalière des Bouches-du-Rhône (cantons du Beausset et de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume), le golfe de Saint-Tropez et le canton de Saint-Raphaël se distinguent par des taux de recours particulièrement bas.

Selon l'Association Française Dentaire, une mauvaise hygiène dentaire a des conséquences majeures sur la santé globale et sur la qualité de vie des personnes, certaines étant irréversibles (caries, maladies des gencives, halitose mais aussi risque de maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète...) (34).

### Une participation au dépistage du cancer du sein à promouvoir à Toulon, la Seyne-sur-Mer et dans certains cantons du Haut-Var

En 2014-2015, dans le Var, 39,1 % des femmes âgées de 50 à 74 ans assurées du régime général ont au moins eu un remboursement pour une mammographie dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, un chiffre légèrement au-dessus de la moyenne régionale (37,2 %) mais bien inférieur à la moyenne nationale (51 %). En prenant en compte la réalisation des mammographies bilatérales, la participation atteint 60,4 %, un chiffre là encore proche de la moyenne régionale (60,2 %).

Les communes de Toulon (53,9 %) et de la Seyne-sur-Mer (55,6 %), de même que certains cantons du

Haut-Var (49,6 % dans le canton de Comps-sur-Artuby, 53,7 % dans le canton d'Aups et 55,1 % dans celui de Callas) présentaient des chiffres moins favorables que dans le reste du département. A l'inverse, le canton de Saint-Raphaël se distinguait par des chiffres plus élevés (65,7 %).

### Une couverture vaccinale variable selon les classes d'âge

La vaccination est un des outils majeurs de santé publique en matière de prévention. Il existe en France une relative défiance à l'égard de la vaccination, qui se traduit par une couverture insuffisante pour certains vaccins, susceptible de conséquences infectieuses graves.

Dans le cadre d'une étude régionale réalisée à partir des bilans de santé effectués dans les écoles maternelles par les médecins de Protection Maternelle et Infantile et certains médecins des villes de Nice, Cannes et Antibes, des données ont été recueillies sur la couverture vaccinale des enfants âgés de 2 à 4,5 ans dans la région (35). En 2012, 23,6 % des enfants âgés de 2 ans n'avaient reçu aucune dose de ROR (rougeole oreillons rubéole), contre 20,5 % dans la région, et respectivement 26,1 % et 26,5 % n'avaient pas reçu les 4 doses de C (coqueluche) et Hib (Haemophilus influenzae de type b), contre 23,8 % et 24,3 % dans la région. De même, 12,7 % des enfants âgés de 3,5-4,5 ans n'avaient reçu aucune dose de ROR (rougeole oreillons rubéole), contre 10,5 % dans la région, et respectivement 12,3 % et 12,8 % n'avaient pas reçu les 4 doses de C (coqueluche) et Hib (Haemophilus influenzae de type b), contre 10,1 % et 10,7 % dans la région.

En 2016, un peu moins de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus assurées du régime général (47,8 %) ont été vaccinées contre la grippe dans le département du Var, le pourcentage le plus élevé de la région (46,6 %). Les couvertures vaccinales étaient plus faibles dans le Haut-Var (respectivement 30,9 %, 41,1 % et 41,9 % pour les cantons de Comps-sur-Artuby, de Cotignac et d'Aups) mais également dans le Golfe de Saint-Tropez (respectivement 38,9 % et 42,3 % pour les cantons de Grimaud et de Saint-Tropez). A l'inverse, une couverture vaccinale plus élevée était observée dans l'ouest toulonnais (51,2 % dans le canton de la Seyne-sur-Mer, 51,2 % dans celui de la Garde) et dans le secteur de Brignoles (50,4 %).



# RÉFÉRENCES

1. Institut National de l'Information Géographique et Forestière. Le memento : Inventaire forestier [Internet]. 2017. Disponible sur : [https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento\\_2017.pdf](https://inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/memento_2017.pdf)
2. Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise et du Var. Le Var en cartes [Internet]. Disponible sur : <https://audat.org/le-var/en-cartes/>
3. Conseil Départemental du Var. Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Var 2018-2023 [Internet]. 2018. Disponible sur : <http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/sdaasp83.pdf>
4. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Outil Observatoire territorial PACA [Internet]. Disponible sur : [https://observatoireterritorial.regionpaca.fr/#s=2013;l=fr;i=log\\_ev.pt\\_nb\\_rp;v=map13](https://observatoireterritorial.regionpaca.fr/#s=2013;l=fr;i=log_ev.pt_nb_rp;v=map13)
5. INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur. Var : Forte croissance démographique, sous l'effet des migrations résidentielles [Internet]. INSEE Analyses ; n°15; 2015. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285653>
6. Var - Offre foncière économique : 9 zones de concentration de l'emploi à enjeux [Internet]. INSEE Analyses ; N°35; 2016. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2421920>
7. Chambre de Commerce et d'Industrie du Var. Les solutions pour entreprendre : La filière défense, sûreté et sécurité dans le Var [Internet]. 2015. Disponible sur : [https://www.var.cci.fr/sites/default/files/article/Fichiers%20PDF/Fiche\\_Filiere\\_Defense.pdf](https://www.var.cci.fr/sites/default/files/article/Fichiers%20PDF/Fiche_Filiere_Defense.pdf)
8. Site internet du Conseil Départemental du Var. Compétence tourisme [Internet]. Disponible sur : <https://www.var.fr/documents/734501/932411/TOURISME+LD+OK+%281%29.pdf/3b7742fd-417a-4579-8253-b9834067c5ec>
9. Agreste Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mémento de la statistique agricole, des forêts et de l'industrie agro-alimentaire [Internet]. 2018. Disponible sur : [http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento18\\_cle8cb618.pdf](http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Memento18_cle8cb618.pdf)
10. Site du Conseil Départemental du Var. Les produits du terroir varois [Internet]. Disponible sur : <https://www.var.fr/tourisme/les-produits-du-terroir-varois>
11. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes Côte d'Azur. Tableau de Bord régional Santé, sécurité et conditions de Travail 2016 [Internet]. 2016. Disponible sur : <http://www.sistepaca.org/tableau-de-bord/tableau-de-bord-sante-travail-2016>
12. Site internet Officiel Prévention, santé et sécurité au travail. La prévention des risques professionnels des travailleurs saisonniers [Internet]. Disponible sur : [http://www.officiel-prevention.com/formation/fiches-metier/detail\\_dossier\\_CHSCT.php?rub=89&ssrub=206&dossier=434](http://www.officiel-prevention.com/formation/fiches-metier/detail_dossier_CHSCT.php?rub=89&ssrub=206&dossier=434)
13. INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur. 120 000 emplois directement liés à la mer en Provence-Alpes-Côte d'Azur [Internet]. INSEE Analyses n°46; 2017. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2862316>
14. Site Internet de la Ville de Toulon. Le port de Toulon [Internet]. Disponible sur : <https://toulon.fr/laissez-seduire/article/port-de-toulon>
15. Préfecture du Var. Dossier départemental des risques majeurs. [Internet]. Disponible sur : [http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM\\_040208\\_cle681297.pdf](http://www.var.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM_040208_cle681297.pdf)
16. Conseil Départemental du Var. Livret sur les crues historiques. Un territoire fréquemment inondé : ensemble autour de l'Argens et de ses affluents [Internet]. Disponible sur : <https://www.var.fr/documents/734501/740620/PAPI+le+livret+sur+les+crues+historiques.pdf/9f84a414-ec7d-4f77-b356-24d35da99bad>
17. Prométhée : Base de données officielle pour les incendies de forêts dans la zone méditerranéenne française. [Internet]. Disponible sur : <http://www.promethee.com>
18. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Tableau de Bord régional Santé Environnement édition 2012 [Internet]. 2012. Disponible sur : <http://prsepaca.fr/wordpress/wp-content/uploads/2017/03/TBSE%202012.pdf>
19. Système d'information géographique de la politique de la ville [Internet]. Disponible sur : <http://sig.ville.gouv.fr/zone/9383>
20. Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville [Internet]. 2017. Disponible sur : <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/atlas-des-quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville>
21. Observatoire National de la Politique de la ville. Observatoire National de la Politique de la ville : rapport 2015 [Internet]. 2016. Disponible sur : [http://publications.onpv.fr/synthese\\_rapport\\_2015](http://publications.onpv.fr/synthese_rapport_2015)
22. Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise et du Var. La démographie varoise à un tournant [Internet]. Les éclairages de l'Audat du Var; 2017. Disponible sur : <http://docplayer.fr/70740325-La-demographie-varoise-a-un-tournant.html>
23. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Projections de la perte d'autonomie et de sa prise en charge chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Note de l'Observatoire Régional de la Santé (ORS Paca) [Internet]. 2017. Disponible sur : [http://www.sirsepaca.org/actualites/depot/172\\_actu\\_fichier\\_joint.pdf](http://www.sirsepaca.org/actualites/depot/172_actu_fichier_joint.pdf)
24. Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques. Les familles monoparentales et leurs conditions de vie [Internet]. Etudes et résultats n°389; 2005. Disponible sur : <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er389.pdf>
25. Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques. Les effets de la couverture maladie universelle sur le recours aux soins [Internet]. Etudes et résultats ; n°944; 2015. Disponible sur : <http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er944.pdf>
26. Farache Jacqueline. L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner [Internet]. CESE. Disponible sur : [http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016\\_02\\_impact\\_chomage\\_entourage.pdf](http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_02_impact_chomage_entourage.pdf)
27. Atlasanté. Outil C@rtosanté [Internet]. Disponible sur : <http://cartosante.atlasante.fr>

28. Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Arrêté relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante [Internet]. 2018. Disponible sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/system/files/2018-03/Arrêté%20DSDP%20zonage.pdf>
29. Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Statistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS) [Internet]. 2016. Disponible sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/statistiques-et-indicateurs-de-la-sante-et-du-social-statiss>
30. Observatoire Régional des Urgences Provence-Alpes-Côte d'Azur. Activité des services d'urgences : Panorama 2016 de la région PACA [Internet]. 2016. Disponible sur : <https://www.orupaca.fr/activite-services-durgence-panorama-2016-de-region-paca/>
31. Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité Provence-Alpes-Côte d'Azur. HandiDonnées, Panorama Régional de Données sur le Handicap. 2017.
32. Mousquès J, Bourgueil Y. L'évaluation de la performance des maisons, pôles et centres de santé dans le cadre des Expérimentations des nouveaux modes de rémunération (ENMR) sur la période 2009-2012 [Internet]. Disponible sur : <http://www.irdes.fr/recherche/rapports/559-l-evaluation-de-la-performance-des-maisons-poles-et-centres-de-sante-dans-le-cadre-des-enmr.pdf>
33. Site internet de l'INSEE. Espérance de vie en 2016 [Internet]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012749>
34. Site Internet de l'Association Française Dentaire [Internet]. Disponible sur : <http://www.adf.asso.fr/fr/>
35. Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bilan de santé dans les écoles maternelles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur [Internet]. 2012. Disponible sur : [http://www.sirsepaca.org/actualites/depot/127\\_actu\\_fichier\\_joint.pdf](http://www.sirsepaca.org/actualites/depot/127_actu_fichier_joint.pdf)



#### Cartographie interactive :

- A l'échelle de différents échelons géographiques...



#### Indicateurs :

- Données sur le logement
- Indicateurs d'offre de soins
- Statistiques de mortalité par pathologie...



#### Thèmes :

- Cancers
- Maladies chroniques
- Recours aux soins
- Offre de prise en charge...

(2,8 %) 5,5



[www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org)

#### Comité éditorial / supervision / préparation

Quentin Bollé, Hélène Dumesnil, Isabelle Feroni & Valérie Guagliardo

#### Mise en page

Bilel Mebarki (ORS Paca)

© Édition Juin 2018

ORS PACA - UMR 1252 SESSTIM (Marseille)  
Faculté de Médecine - 27 boulevard Jean Moulin - 13385 Marseille cedex 5  
courriel : [accueil@orspaca.org](mailto:accueil@orspaca.org) | [www.orspaca.org](http://www.orspaca.org)